

CA Adret-Morvan du vendredi 3 novembre 2017.

1- Validation du PV du dernier CA :
A l'unanimité.

2- Extension de la boutique :

Le dossier a été déposé en mairie de Vauclaux mercredi 25 octobre.

Les travaux pourront commencer sans remarque de l'administration pendant un mois à compter de la date de dépôt du dossier.

3- Préparation AGE du samedi 4 novembre 2017 :

RV à 10h00 pour préparer le local (chauffage, café,...)

4- Préparation manif du 5 décembre à Dijon :

Thierry préviendra par courrier (préfecture et mairie de Dijon) pour autorisation.

Le 18 novembre en début d'après-midi (14h) avec Claire : préparation des visuels et le samedi qui précédera la manif (dernières infos et instructions). Attendre la confirmation de la date du vote.

(Rumeur de report de la date du vote...)

Répertorier les associations qui participeront à la Manif (évaluer approximativement le nombre de manifestants).

Prévoir covoiturage.

5- Retour sur la création de SOS Forêt Bourgogne :

Inquiétudes de Christophe : affaiblissement de l'action d'Adret Morvan, manque de lisibilité par rapport aux adhérents ??

D'autres membres du CA privilégient l'action groupée qui renforce notre discours (« à plus, on est plus fort »).

Idée de faire une journée « Forêt debout » dans notre périmètre géographique.

6- Contrat régional :

Proposition de « cyber-action » (pétition sur la forêt) en doublette avec la manif à Dijon qui pourrait être remise au Président de région en cas de succès.

Christophe suggère d'utiliser ses fichiers (ex : liste « Change » 10 000 contacts).

A prévoir pendant l'enquête publique.

Proposition de doubler le mail envoyer dernièrement aux maires par un courrier papier à l'adresse de chaque maire et de son conseil municipal. (voir avec Anne Daveau pour créer un listing avec édition d'étiquettes pour les enveloppes)

7- Projet autocollant :

Outil à mettre en chantier au plus vite. Pourrait être distribué lors la manif à Dijon ???

Trouver un slogan : message simple contre l'enrésinement.

8- Réponse à Mor'Veut en colère :

Dossier clos. Régis enverra la réponse à la suite de ce CA.

9- Journée « Hâvre de paix Loutre » avec la SHNA :

Date retenue : 14 avril 2018 (prévenir Joëlle pour la programmation).

10- Actions tourisme, chemins, débardage :

Préparer un courrier à destination des maires en cas de dégradation de chemin après le passage des débardeurs.

(cf Groupe « Agir pour la forêt »)

Encourager les adhérents à signaler les chemins dégradés.

Interpeler la commission européenne ?

11- Lutopik, point de vente à la boutique :

Commande des derniers numéros payés dès réception. Point de vente à la boutique.

Livraison semaine prochaine.

12- Contournement de Vézelay :

Catastrophe environnementale exposée par Thierry..

La séance est levée à 20h50.

